

Ecole communale de Hondelange

Anne Reuter

23, Rue des Blés d'or

6780 Hondelange

0032 (0) 63 21 84 49

0032 (0) 497 47 01 92

direction.turpange@messancy.be

Horaires école :

8h25 - 12h

13h30 - 15h25

Horaires garderie :

7h10 - 8h10

15h30 - 18h30

Garderie tous les mercredis après-midi à La Villa Clainge à Messancy de 12h à 18h30.

COMMUNE
DE **Messancy**

ECOLE COMMUNALE DE HONDELANGE

Projet d'école



A DOMICILE

Travaux à domicile

Journal de classe et contrôles à signer pour le lundi matin

Cours de natation en 1^e et 2^e année

Sport au Complexe de Messancy

COLLABORATIONS



CPMS

Parents

Enseignants

Collation saine 1 fois par semaine

Respect
Tolérance
Épanouissement
Autonomie

Anglais à partir de la 3^e primaire

APPRENTISSAGES

Supports traditionnels (manuels, référentiels, ...) et numériques (TBI, tablettes, ordinateurs, ...)

Activités diverses autour de la lecture

Ateliers
Manipulations
Créativité

Espace bibliothèque et ludothèque dans chaque classe

3 bulletins par an

Plusieurs réunions à des moments clés de l'année



CULTUREL

Sortie culturelle (théâtre, cinéma, musée, ...) minimum 1x/an

Un voyage (classe de dépaysement) par cycle